



IMPACT

Depuis 2013, UNMAS Mali a contribué à :

- **La protection des populations civiles** des engins explosifs.
- **L'amélioration de l'accès** aux moyens de subsistance, de la liberté de mouvement et de la reprise des activités économiques des populations; et **l'acheminement plus sécurisé de l'aide humanitaire** en période de conflit;
- **Au développement, au sein des autorités nationales, d'une capacité basique de réponse pour la neutralisation, l'enlèvement et la destruction des engins explosifs (NEDEX)**, notamment suite à la création du Centre national de coordination des opérations (CCO).



4 391 584 mètres carrés de terres remises à disposition des populations, **16 691** REG et **112 127** munitions de petit calibre détruits. **1 469**¹ membres des Forces de défense et de sécurité maliennes (FDSM) formés à l'atténuation de la menace explosive.



460 725 personnes ont bénéficié de sessions d'éducation aux risques depuis 2015 sur financement UNMAS ; des messages de sensibilisation ont été diffusés en **cinq** langues nationales à travers les radios locales; **1 192** travailleurs humanitaires ont été sensibilisés aux risques explosifs ; et **416** chauffeurs (y compris d'organisations humanitaires) travaillant sur les axes routiers affectés par les incidents d'engins explosifs improvisés (EEI) ont été sensibilisés aux risques.



En soutien aux autorités nationales, **571** tonnes de munitions obsolètes, dangereuses et hors d'usage, dont **85** missiles sol-air (2014), ont été détruits en toute sécurité ainsi qu'environ **11 500** armes à feu. Ceci représente le plus gros stock de munitions détruites au monde avec l'assistance d'UNMAS.



68 armureries et sites de stockage d'armes et de munitions construites ou réhabilitées ; **637** personnels des FDSM formés à la gestion sécurisée des armes et des munitions (GAM).

À PROPOS

Depuis 2017, le Mali a connu une augmentation significative des incidents liés aux EEI, en particulier dans le centre du pays, ce qui a fait un grand nombre de victimes parmi les civils et a entravé les efforts de stabilisation. Depuis 2017, le Mali a connu une augmentation significative du nombre d'EEI recensés, coïncidant avec une expansion progressive de la menace du nord vers le centre du pays. Depuis 2021, un nombre croissant d'EEI a également été enregistré dans l'ouest et le sud du Mali.

Depuis juillet 2013 jusque fin juin 2023, le Service de lutte antimines des Nations unies (UNMAS) a enregistré 1 630 EEI/mines utilisés par des groupes armés non étatiques, faisant 1 132 morts et 2 556 blessés. En 2022, les civils² représentent 43% de l'ensemble des victimes d'engins explosifs improvisés ou de mines au Mali (25% en 2021), et en 2023 39% des victimes sont des civils (entre le 1er janvier et le 30 juin 2023). Mopti et Ségou demeurent les régions où l'on a enregistré le plus d'EEI/mines (67%) et la plus grande proportion de victimes en 2023.

Le nombre de victimes de restes explosifs de guerre (REG) a diminué depuis un nombre record de 56 en 2012 à 18 par an en 2021. Entre janvier et juin 2023, 11 REG ont été enregistrés, faisant cinq civils morts et six blessés, ce qui fait un total de 357 victimes civiles identifiées depuis 2012.

¹ Le nombre du personnel des FDSM formés a été ajusté en janvier 2023 suite à des changements dans la méthodologie de rapportage des bénéficiaires afin d'éviter un double comptage pour plusieurs activités de formation avec le même groupe de bénéficiaires directs.

² Le nombre de civils n'inclut pas le personnel civil des Nations unies.

ACTIVITÉ

Le 30 juin, la résolution 2690 du Conseil de sécurité a demandé à la MINUSMA, y compris à UNMAS, de cesser immédiatement ses opérations, de transférer ses tâches, ainsi que de réduire et de retirer son personnel de manière ordonnée et sûre d'ici au 31 décembre 2023, en étroite consultation avec le gouvernement de transition du Mali et en coordination avec les pays contributeurs de troupes et de forces de police. Les activités résiduelles d'UNMAS soutiennent directement le retrait ordonné et sûr de la MINUSMA, notamment en assurant la sûreté et la sécurité du personnel des Nations Unies contre les risques liés aux engins explosifs, en soutenant l'élimination des munitions et des explosifs et en fournissant des certifications d'évaluation des risques lors de la fermeture des camps.

La vision d'UNMAS au Mali avant la termination de son mandat le 30 juin



1. La protection des civils à travers la lutte antimines

Agissant comme coordinateur national pour la lutte antimines et co-président du Groupe de travail de lutte antimines humanitaire (GTLAMH), UNMAS coordonne les activités humanitaires. UNMAS met en œuvre des activités d'éducation aux risques des engins explosifs ; des activités d'assistance aux victimes au sein des communautés et la formation et l'encadrement des organisations de la société civile malienne dans la conduite d'activités humanitaires de lutte contre les mines. UNMAS s'assure également que ses partenaires se conforment aux normes internationales de lutte antimines (NILAM) en fournissant des services de contrôle et assurance qualité via ses bureaux régionaux situés à Gao, Kidal, Mopti, Tessalit et Tombouctou.



2. Appui aux autorités nationales pour la gestion des risques liés aux engins explosifs

UNMAS appuie les autorités nationales dans le développement de leurs capacités techniques à gérer les menaces explosives, à coordonner les interventions et à se conformer aux NILAM, via la formation, l'appui technique, le mentorat et l'équipement des FDSM. D'autre part, UNMAS conseille et forme les autorités maliennes dans le domaine du stockage et de la gestion des armes et des munitions, en plus de conseiller le Secrétariat Permanent de Lutte Contre la Prolifération des Armes Légères et de Petit Calibre sur les obligations internationales du Mali concernant les IEDs/mines, les REG et les armes et munitions.



3. Rendre plus sûres les opérations pour le personnel civil et militaire de la MINUSMA

UNMAS appuie la MINUSMA dans le but d'atténuer la menace explosive, en fournissant des conseils techniques ainsi que des formations avant et pendant le déploiement des contingents, facilitant ainsi la liberté de mouvement des casques bleus, et permettant d'améliorer la résilience et les conditions sécuritaires pour la mise en œuvre du mandat de la Mission – en accord avec l'initiative Action pour le Maintien de la Paix (A4du Secrétaire général et avec le Plan d'action pour la mise en œuvre du Rapport sur l'amélioration de la sécurité des casques bleus. Une assistance spécialisée est également fournie aux équipes de déminage de la MINUSMA.

FINANCEMENT

UNMAS Mali était financé en grande partie par le budget statutaire de la MINUSMA jusque fin juin 202. Les États-Unis et la Suisse fournissent également des contributions en ressources humaines.

Pour plus d'informations :

Jean-Guy Lavoie, OIC Chef du Programme UNMAS, Mali, Bamako, jean.lavoie@un.org

Takuto Kubo, Chef de la Section Programme, Planning et Management, New York, kubo@un.org